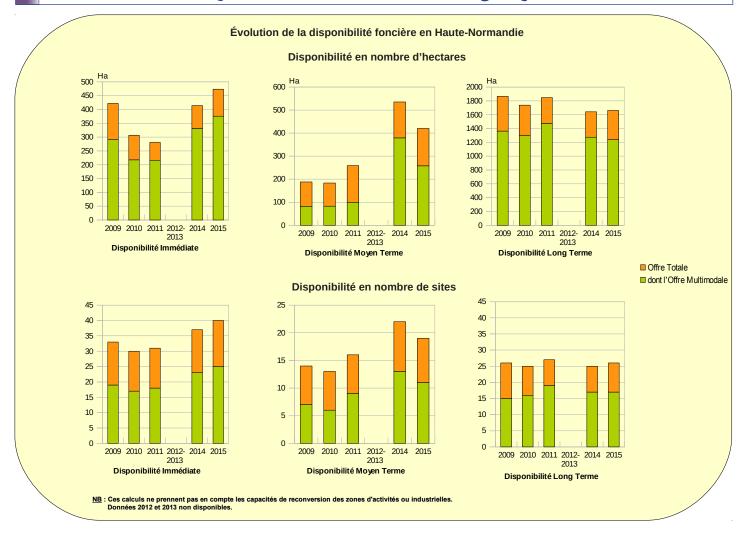
Q4

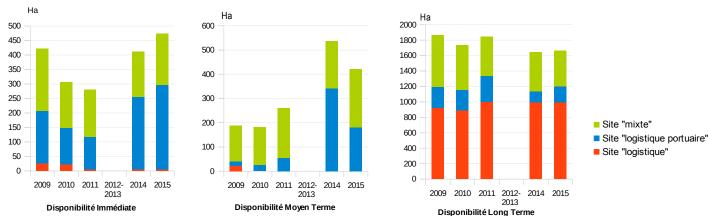
Quels sont les impacts économiques, sociaux, environnementaux du développement des activités logistiques sur le territoire de la DTA ?

Ces dernières années, le territoire de la Directive Territoriale d'Aménagement présente une offre foncière disponible rapidement pour l'implantation d'activités logistiques qui se maintient voir augmente de plus de 50ha. Une fois implantées, ces activités nécessitent une main d'œuvre importante. Elles représentent plus de 55 000 emplois en Normandie, malgré une tendance à la baisse entre les années 2010 et 2012. L'importance de la logistique portuaire et maritime fait partie de l'identité du territoire de l'embouchure de la Seine.

L'offre foncière susceptible d'accueillir des activités logistiques en Haute-Normandie

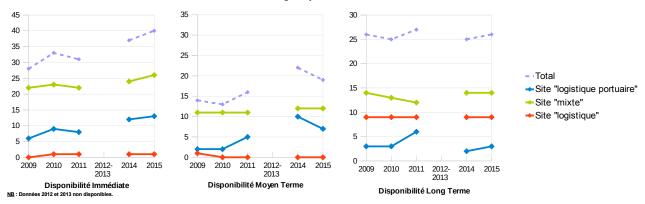


Répartition de l'offre foncière en Haute-Normandie par vocation en nombre d'hectares



NB : Données 2012 et 2013 non disponibles

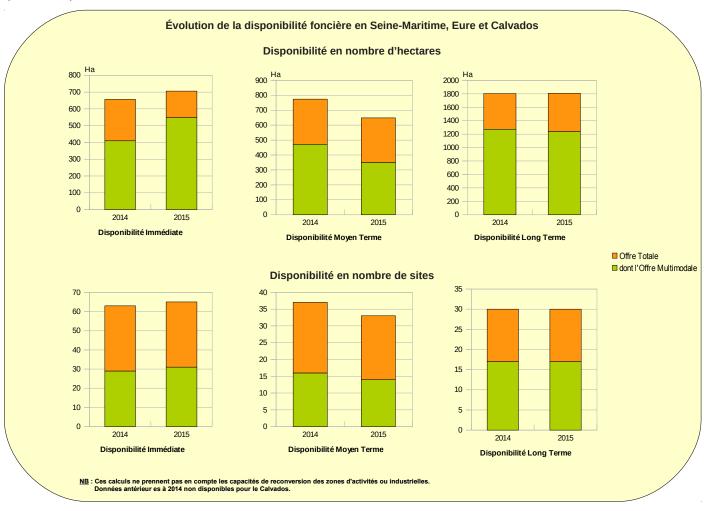
Vocation des sites dédiés à la logistique en Haute-Normandie en nombre de sites



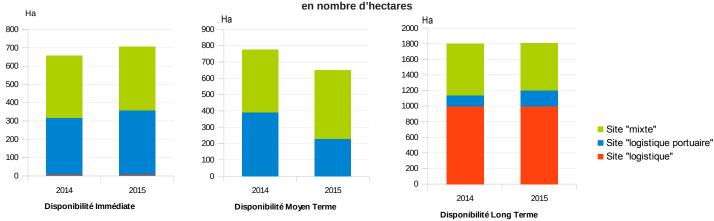
La capacité foncière disponible **immédiatement** en Haute-Normandie pour les sites dédiés à la logistique atteint, en 2015, une valeur de 473 ha (la plus élevée depuis plusieurs années) avec près de 80 % de sites multimodaux (375 ha), ratio inchangé par rapport à l'année précédente. Le nombre de sites (40 en 2015) étant en hausse, la surface moyenne disponible en 2015 demeure relativement stable (12 ha/site). Au niveau de la qualification des sites, on comptabilise 13 zones « logistiques portuaires » (d'une capacité d'accueil de 291 ha), 1 zone « logistique » (de 5 ha) et 26 zones logistiques « mixtes » (de 177 ha). La superficie moyenne des zones logistiques portuaires est ainsi la plus élevée, 22 ha/site, contre 7 ha/site pour les zones mixtes témoignant de l'essaimage de l'offre logistique, hors zone portuaire, sur de petites surfaces, parcs généralistes dédiés à l'accueil de différents types d'activités (logistiques, tertiaires, industrielles...).

La capacité foncière disponible à moyen terme (2016-2018) est en retrait en 2015, après une forte disponibilité en 2014, avec 420 ha (dont 61 % de sites multimodaux soit 258 ha) tout comme le nombre de sites (19) disponibles. La surface disponible moyenne est d'environ 22 ha. Moins de la moitié de l'offre mobilisable se situe sur des zones « logistiques portuaires » (7 sites pour une capacité d'accueil de 180 ha) le reste concerne des zones d'activités dites mixtes (12 sites pour une capacité d'accueil de 240 ha) confirmant la prépondérance de futures zones logistiques portuaires relativement vastes. Cependant, cette baisse de disponibilité s'explique par le fait que les surfaces disponibles sur des terrains portuaires sont plus prisées par les investisseurs et rapidement commercialisées.

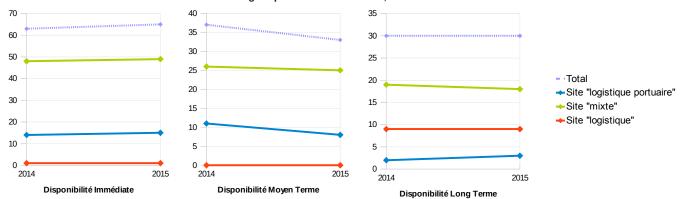
La disponibilité foncière à long terme, en 2019 et au-delà, (1 662 ha) avec près de 75 % de sites multimodaux (1239 ha) ainsi que le nombre total de sites (26), ont des valeurs très proches de celles observées l'année précédente. La surface disponible moyenne est d'environ 64 ha. Les offres dites « logistiques » (9 sites pour une capacité d'accueil de 995 ha) et « mixtes » (14 sites pour une capacité d'accueil de 460 ha) constituent l'essentiel de l'offre foncière de long terme avec respectivement 59,9 % et 27,7 % des surfaces mobilisables



Répartition de l'offre foncière en Seine-Maritime, Eure et Calvados par vocation



Vocation des sites dédiés à la logistique en Seine-Maritime, Eure et Calvados en nombre de sites



La capacité foncière disponible immédiatement dans les départements de Seine-Maritime, Eure et Calvados pour les sites dédiés à la logistique atteint, en 2015, une valeur de 706 ha (la plus élevée des deux années prises en compte – manque de données antérieures pour l'Eure) avec près de 80 % de sites multimodaux (547 ha), ratio bien plus élevé que l'année précédente où le ration entre les sites multimodaux et monomodaux était de 60 %. Le nombre de sites (65 en 2015) étant en hausse, la surface moyenne disponible en 2015 demeure relativement stable (11 ha/site), les sites dans le Calvados offrant moins d'hectares que les sites ex-haut-normands. Au niveau de la qualification des sites, on comptabilise 15 zones « logistiques portuaires » (d'une capacité d'accueil de 353 ha), 1 zone « logistique » (de 5 ha) et 49 zones logistiques « mixtes » (de 347 ha). Le constat effectué précédemment sur les sites en Calvados se confirme : un nombre important de sites dans ce département sont immédiatement disponibles mais n'offrent qu'une surface relativement faible et donc la vocation n'est pas préalablement identifiée.

La capacité foncière disponible à moyen terme (2016-2018) est en retrait en 2015, après une forte disponibilité en 2014, avec 649 ha (dont 54 % de sites multimodaux soit 351 ha) tout comme le nombre de sites (33) disponibles. La surface disponible moyenne est d'environ 20 ha. Moins d'un tiers de l'offre mobilisable se situe sur des zones « logistiques portuaires » (8 sites pour une capacité d'accueil de 229 ha) le reste concerne des zones d'activités dites mixtes (25 sites pour une capacité d'accueil de 420 ha) confirmant la prépondérance de futures zones logistiques portuaires relativement vastes. Cependant, cette baisse de disponibilité s'explique par le fait que les surfaces disponibles sur des terrains portuaires sont plus prisées par les investisseurs et rapidement commercialisées. Cependant, les offres sur le département du Calvados nuancent l'analyse sur les autres offres tant les surfaces sur ce territoire demeure plus restreintes.

La disponibilité foncière à long terme, en 2019 et au-delà, (1 808 ha) avec près de 75 % de sites multimodaux (1 239 ha) ainsi que le nombre de sites (30), ont des valeurs très proches de celles observées l'année précédente. La surface disponible moyenne est d'environ 60 ha. Les offres dites « logistiques » (9 sites pour une capacité d'accueil de 995 ha) et « mixtes » (18 sites pour une capacité d'accueil de 606 ha) constituent l'essentiel de l'offre foncière de long terme avec respectivement 55,5 % et 33,5 % des surfaces mobilisables. Les surfaces disponibles dans le Calvados sont une nouvelle fois uniquement des zones mixtes.

Méthodologie : surfaces estimées par l'observatoire de la logistique Seine Normandie à partir des données existantes sur tout ensemble foncier dédié à l'accueil d'activités économiques divisé en parcelles (viabilisées ou non) faisant suite à une procédure d'aménagement (ou non). La disponibilité immédiate correspond à des surfaces directement commercialisables, celles de court terme à des surfaces disponibles à l'échéance 2015-2017 (foncier en maîtrise, travaux de viabilisation commencés) et celles de long terme à des surfaces disponibles à l'échéance 2019 et plus (étude d'opportunité ou de faisabilité faite, acquisitions foncières en cours, inscription dans les documents d'urbanisme ...).



Évolution de l'emploi dans la filière logistique haut-normande

Les emplois salariés dans la filière logistique en région ex-Haute-Normandie sont au nombre de 37 762 en 2012 soit 3,96 % de moins que pour l'année 2010. Cette perte d'emplois est légèrement plus significative sur l'année 2012 (1 000 emplois perdus contre 600 en 2011).

Cette tendance est également observable pour le Plus de 100 salariés nombre d'établissements de la filière dans la région puisqu'on recense 104 établissements de moins en 2012 par rapport à l'année 2010.

Emplois salariés et nombre d'établissements dans la filière logistique en ex Haute-Normandie

	2010	2012	Evolution 2012/2010	Part nationale 2012		
Emplois	39 319	37 762	-3.96%	4,30%		
Établissements	1 642	1 538	-6,33%	3,70%		
Moins de 20 salariés	-	1043 (67,8%)	-	-		
20 à 49 salariés	-	340 (22,1%)	-	-		
50 à 99 salariés	-	86 (5,6%)	-	-		
Plus de 100 salariés	_	60 (4 5%)	_	_		

La région Haute-Normandie présentait un ratio nombre d'emplois/établissement supérieur à celui de la France métropolitaine (près de 4 emplois de plus par établissement normand que par établissement français) du fait de la structuration des établissements logistiques régionaux et notamment portuaires.

La filière logistique contribue à la richesse de l'ancien territoire haut-normand à hauteur de 7,2 % soit 2 343 M€ en 2011 contre 2 336 M€ en 2010 (soit une évolution positive de +0,3 %).

L'emploi logistique sur l'ensemble du territoire

Répartition de l'activité logistique sur l'ensemble du territoire entre 2010 et 2012

Emploio	Ex-Haute-Normandie			Ex-Basse-Normandie		
Emplois	2010	2012	2012/2010	2010	2012	2012/2010
Logistique terrestre	14 014	13 729	-2,03%	9 985	9 726	-2,59%
Logistique aérienne	4	22	450,00%	1	20	1900,00%
Logistique portuaire et maritime	6 159	5 648	-8,30%	323	360	11,46%
Affrètement et organisation des transports	6 409	6 243	-2,59%	590	729	23,56%
Conditionnement et entreposage	5 653	5 445	-3,68%	1 573	1 645	4,58%
Services de déménagement, poste et courrier	7 080	6 675	-5,72%	5 541	5 268	-4,93%
Total	39 319	37 762	-3,96%	18 013	17 748	-1,47%

Etablissements	Ex-Haute-Normandie			Ex-Basse-Normandie		
Etablissements	2010	2012	2012/2010	2010	2012	2012/2010
Logistique terrestre	767	772	0,65%	440	438	-0,45%
Logistique aérienne	1	1	0,00%	1	1	0,00%
Logistique portuaire et maritime	119	116	-2,52%	22	19	-13,64%
Affrètement et organisation des transports	297	298	0,34%	37	41	10,81%
Conditionnement et entreposage	181	174	-3,87%	69	72	4,35%
Services de déménagement, poste et courrier	277	177	-36,10%	280	170	-39,29%
Total	1 642	1 538	-6,33%	849	741	-12,72%

Part des emplois dans la filière logistique en 2012



Les deux régions normandes ont la particularité de ne posséder qu'un nombre d'emplois en logistique aérienne très faible voir presque inexistant. Le transport de fret avionné n'est pas une spécialité de la région, contrairement au transport maritime dont la Haute-Normandie est un fer de lance national. Il n'est pas étonnant de constater que 15 % des emplois de la filière logistique haut-normande sont concentrés en logistique portuaire et maritime. C'est également la logistique qui emploie le plus de personnes par établissement.

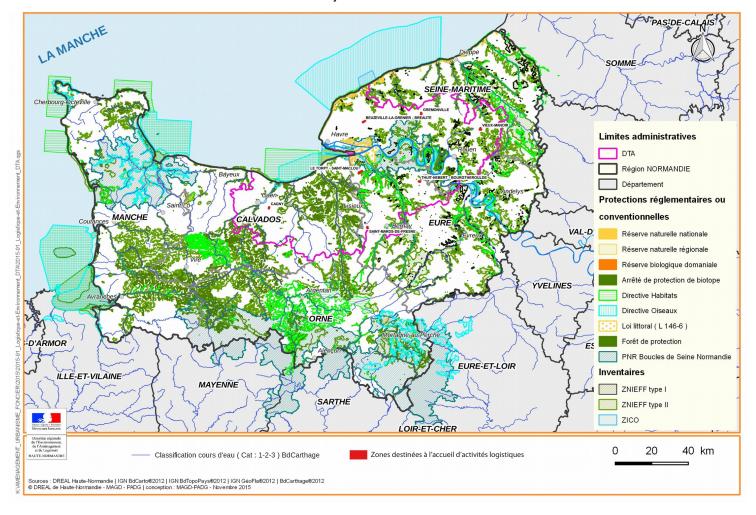
Les deux régions possèdent également les mêmes courbes négatives d'évolution de l'emploi et des établissements logistiques sur les deux dernières années. La Haute-Normandie est davantage touchée par la perte d'emploi (-1 557 emplois soit -3,96 % contre -265 emplois soit -1,47%) que la Basse-Normandie qui elle, perd davantage d'établissements (108 établissements de moins soit -12,72 % contre une perte de 104 établissements soit -6,33%)

.

Prise en compte de l'environnement dans l'aménagement des zones logistiques

L'ensemble des sites stratégiques repérés et identifiés dans la DTA pour accueillir des activités logistiques se trouve en dehors des périmètres de protections réglementaires ou conventionnelles.

Zones d'activités logistiques de la DTA et enjeux environnementaux



Sources: LNS; CRCI HN; OCA; DREAL Normandie

